Madame la Présidente,

L'Albanie souhaite la bienvenue à la délégation de la Bulgarie et la remercie d'avoir présenté son troisième rapport national.

L'Albanie salue les améliorations apportées à la législation nationale concernant la protection des droits des enfants via notamment à la stratégie nationale pour l'enfant 2019-2020, et encourageons sa mise en place rapide. Nous saluons une politique cohérente de protection sociale, de promotion de l'emploi des groupes vulnérables, et des jeunes.

Nous félicitons également la Bulgarie pour ses efforts à l’amélioration des droits des femmes, ainsi que le renforcement de l'égalité des sexes. En dépit des modifications législatives apportées au Code pénal concernant les droits des victimes de la violence domestique, ce phénomène continue d'être un problème dans le pays. Nous encourageons les autorités Bulgares à continuer sa lutte contre la violence domestique.

Nous notons également avec satisfaction des efforts déployés par la Bulgarie sur les questions de migration, y compris le travail avec les mineurs non accompagnés, en coopération avec les mécanismes et institutions internationaux des droits de l'homme tels que HCR, Conseil de l'Europe, UNICEF et OIM.

L'Albanie formule les recommandations suivantes :

1. Créer et mettre en œuvre un système de collecte de données statistiques vérifiées sur les cas de violence domestique et garantir la responsabilité des auteurs
2. Poursuivre les efforts afin de réduire l'écart du niveau d'éducation entre les villes et les petites localités.

Merci, Madame Présidente.